



LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
EN CENTRE-VAL DE LOIRE

2017

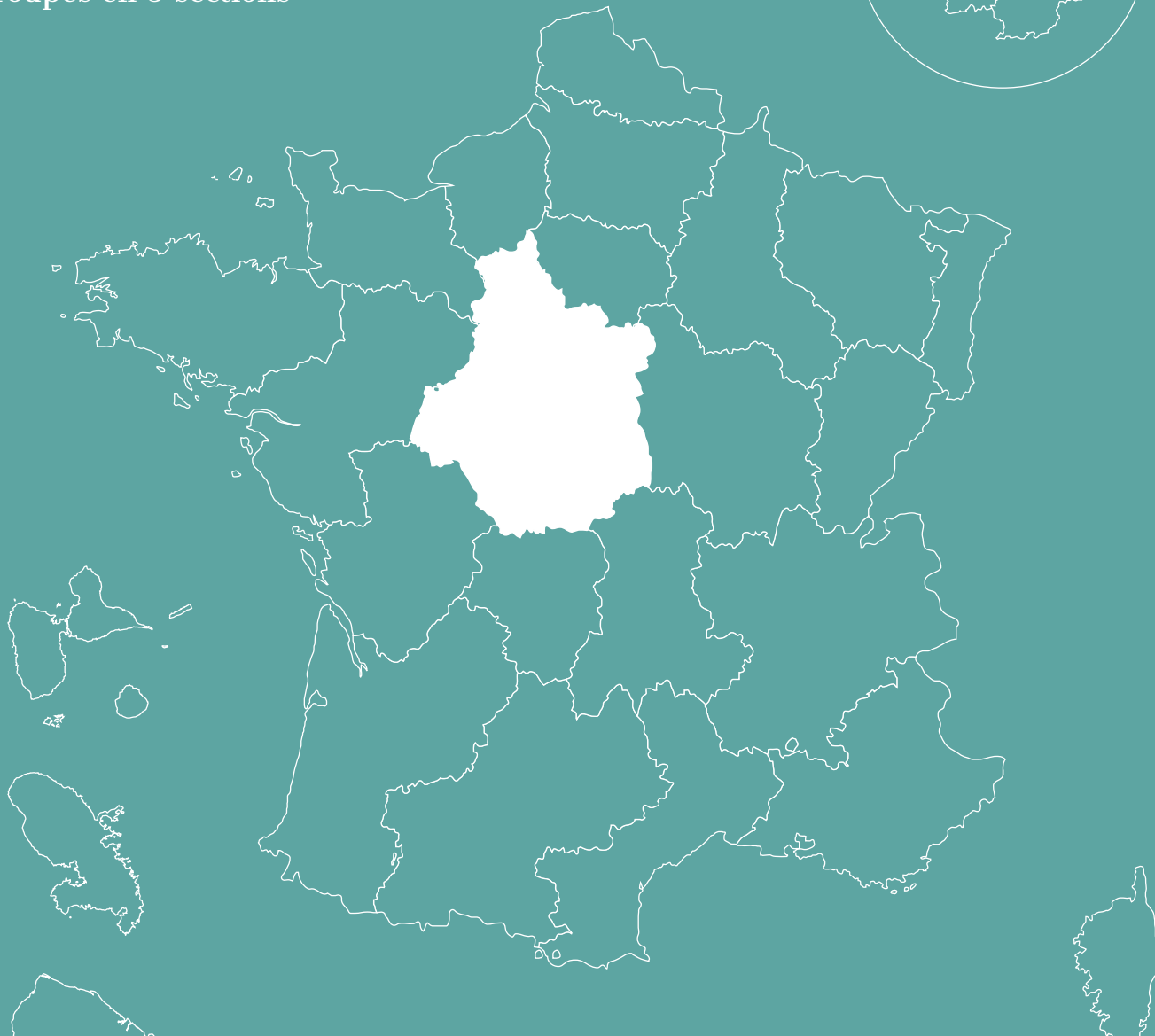
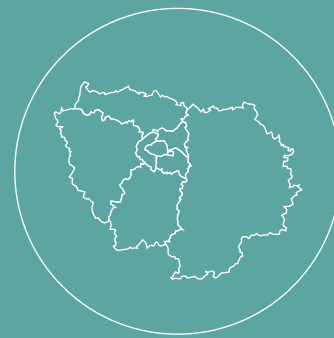
Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



CENTRE-VAL DE LOIRE

La région compte 239 adhérents
regroupés en 5 sections



Cher
Bourges

Indre
Châteauroux et Indre

Indre-et-Loire
Tours Indre-et-Loire

Loir-et-Cher
Blois Loir-et-Cher

Loiret
Orléans - Loiret



ÉDITO

DÉFENDRE LES DROITS ET LES LIBERTÉS PARTOUT, POUR TOUS

En 2017, la LDH est intervenue pleinement dans le vaste champ des droits de l'Homme. De plus en plus étendu et complexe, omniprésent dans le cadre du politique, il se décline dans des thématiques qui vont de la lutte contre le terrorisme en passant par les questions de migrations, des discriminations liées à l'origine, au genre, à la religion, aux handicaps, à des questions socio-économiques, d'éducation, de santé, d'environnement, de bioéthique...

Dans certains domaines, la LDH dispose d'une expérience et de compétences reconnues. Dans d'autres, elle innove, consciente que les droits et libertés se posent aussi dans des termes nouveaux avec les évolutions scientifiques, la révolution numérique, la « mondialisation », la destruction de la planète...

Le congrès de Grenoble a fixé, en juin 2017, deux axes stratégiques : la démocratie et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Ils ont inspiré de nombreuses actions, prises de position et analyses. De même, la question de l'égalité femmes/hommes, celle de la liberté d'expression artistique compatible avec une lutte résolue contre le racisme et le sexisme ont été au cœur de ses interventions.

La LDH a aussi œuvré pour le respect des droits des étrangers et pour un accueil digne des migrants. C'est en effet à l'aune de la manière dont elle accueille ou au contraire regroupe, enferme, refoule ces étrangers qu'une société se jauge, se mesure à elle-même.

Le travail engagé sur les grands enjeux de société, de la santé et de la bioéthique (thème de son université d'automne en 2017), de l'accès aux droits socio-économiques, des questions « environnementales » témoigne aussi de l'ouverture de la LDH à des enjeux nouveaux.

Enfin, sur les questions internationales, la LDH a poursuivi son engagement auprès d'associations ou de collectifs qui, en France, agissent en solidarité avec les peuples, sociétés ou groupes opprimés, colonisés, victimes de guerre ou privés de démocratie.

Cette liste non exhaustive atteste d'une activité dense. Si, en France comme ailleurs, trop de droits sont bafoués et trop nombreuses en sont les victimes, l'air du temps est lui caractérisé par une tendance à relativiser ces réalités et à accepter comme une fatalité un renoncement aux droits, aux libertés, à l'exigence d'un traitement digne pour tous. Ce « relativisme » confine en fait au déni, qu'il s'agisse :

- de « relativiser » des violences institutionnelles (école, justice, police) ou des expressions ou des actes racistes, de peu s'inquiéter de la recrudescence d'une extrême droite raciste et liberticide et de ses discours et manipulations ;
- de se laisser gagner par une « insécurité identitaire » avec la défense d'une laïcité défigurée se traduisant, de fait, par le rejet d'une religion ;
- de nier la crise environnementale au nom d'intérêts particuliers ;
- de sacrifier des libertés sans état d'âme à la lutte antiterroriste ;
- de traiter de manière indigne des migrants au nom de la crise sociale ;
- de remettre en cause des droits sociaux au nom d'une lutte (improbable) contre le chômage ;
- d'écarter les nouveaux atours d'un patriarcat sans cesse renouvelé, tels que dénoncés par les femmes victimes de harcèlement, de violences et d'un traitement inégal.

Face à de tels défis, la LDH a produit analyses et positionnements et les a traduits en actions et outils, comme avec

la loi « sécurité et libertés », l'accueil des migrants, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le numérique et la protection des données personnelles, ou encore la question des communs et de l'environnement.

Tant au niveau régional que local, l'action de la LDH se conjugue avec celle des citoyens et des associations qui défendent les droits et les mettent en pratique : par exemple le soutien juridique et l'accompagnement des migrants, ou encore de toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le déni des droits. Ces mobilisations locales sont les maillons essentiels de diffusion d'une culture des droits de l'Homme : intervention en milieu scolaire, formation des acteurs associatifs et des citoyens sur le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, organisation de nombreuses réunions publiques et ciné-débats.

Bref, la LDH s'est saisie en 2017 des grands enjeux qui agitent notre société et le monde sans jamais oublier la défense des droits et libertés et la solidarité dans tous ses aspects, pratiques et symboliques à la fois.

D'autres défis urgents se présentent à elle, s'agissant de son modèle de gouvernance et d'action, de ses modes de financement et de sa capacité à faire connaître son action et à attirer de nouvelles énergies. C'est là un chantier ambitieux qu'il nous faudra poursuivre avec la lucidité, l'exigence et la créativité que développent déjà, à toutes les échelles d'action, ceux qui font la vie de l'association : les ligueuses et les ligueurs.

Malik Salemkour
Président de la LDH

LA LDH CENTRE -VAL DE LOIRE EN ACTION EN 2017

Cette année encore a mis à l'épreuve nos capacités de résistance à l'injustice, sous toutes les formes qu'elle peut revêtir, au déni d'humanité, à la démagogie, au choix assumé d'une prétendue sécurité qui, en fait, restreint les libertés, dans notre pays et ailleurs dans le monde.

Les thématiques traitées dans les différentes sections de la LDH sont les mêmes chaque année : démocratie, libertés, droits, justice, droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, étrangers, droit d'asile, égalité entre les femmes et les hommes, racisme, antisémitisme et discriminations, permanences, soutien juridique, campagnes d'alerte et de sensibilisation, pédagogie, communication, international, Europe...

Défendre les droits des étrangers

Toutes les sections de la région Centre-Val de Loire se sont engagées dans l'accompagnement de demandeurs d'asile non accueillis en centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) et, après leur refus d'asile, plus particulièrement avec les étrangers qui ne souhaitent pas repartir dans leur pays. L'aide porte sur l'accompagnement des démarches de régularisation en préfecture, mais aussi dans l'aide pour déposer un dossier « étranger malade », de regroupement familial, de nationalité ainsi que pour obtenir une carte de résident. Dans ces permanences, les bénévoles de la LDH sont également sollicités pour le règlement de problèmes administratifs divers (par exemple logement, Caf...). Ce sont plus de mille cinq cent situations qui ont été accompagnées en 2017.

Des permanences, organisées par les sections (hebdomadaires, bimensuelles,

téléphoniques...) jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des étrangers et le traitement des dossiers. Le pôle juridique de Châteauroux et Indre, par exemple, a réalisé à lui seul près de mille trois cent entretiens.

La préoccupation de toutes les sections est le traitement fait aux mineurs non accompagnés (MNA) où systématiquement l'âge annoncé est contesté par l'Aide sociale à l'enfance (Ase) même s'ils possèdent un acte de naissance authentifié ou parfois un passeport. Après le recours aux tests osseux, maintenant contestés, c'est « l'apparence » qui est prise en compte. Nous dénonçons, cette année encore, le sort qui leur est réservé. Le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des MNA du 31 mai 2013 n'est, dans la plupart des cas, pas appliqué. Du côté de la préfecture, au vu des documents d'état civil produits, les services ne peuvent permettre à ces jeunes de déposer un dossier d'asile puisqu'ils se déclarent mineurs. Ainsi ces adolescents ne sont pas pris en charge par l'Ase et par ailleurs ne peuvent déposer leur demande d'asile. Ces jeunes, au mieux, se retrouvent à l'hôtel sans aucun accompagnement social et où ils peuvent être facilement « influencés » ou sont accueillis en abri de nuit et, au pire, sont livrés à la rue. Peu ont pu être scolarisés. Quelques-uns qui pourraient entrer en centre de formation d'apprentis (CFA), puisque des employeurs sont prêts à les accueillir, attendent des semaines, voire des mois, une réponse de la préfecture. Les sections de la région accompagnent ces jeunes dans leurs différentes démarches et essaient de les aider.

Ainsi dans tous les départements fonctionnent des Réseaux éducation sans frontières (RESF) et parfois des Réseaux universités sans frontières (RUSF) auxquels les sections participent.

Lutter contre les préjugés, les propos racistes, antisémites et xénophobes

La Ligue des droits de l'Homme refuse toute discrimination et combat toutes les formes de racisme et d'antisémitisme. Les sections mènent un combat quotidien contre toutes les formes de racisme et de discrimination. Pour cela, elles interviennent régulièrement dans les établissements scolaires et organisent des conférences-débats, en particulier sur ce sujet et sur la lutte contre les idées extrémistes.

Des stands sont tenus lors de diverses manifestations où le matériel de la LDH est largement distribué.

Cette lutte passe également par de nombreuses interventions dans les radios locales et parfois par la télévision locale.

Des sections effectuent aussi un travail important pour lutter contre les préjugés dont sont victimes les prisonniers et s'inscrivent dans les actions menées par le groupe de travail national.

Promouvoir les solidarités

Les sections se sont particulièrement engagées par des communiqués, par des pétitions, par la participation à des manifestations de soutien aux migrants traités de façon inhumaine. L'exposition proposée par le Musée national de l'immigration a servi de support à de riches débats dans de nombreux lieux. Elles continuent à soutenir et aider les jeunes étrangers lycéens ou universitaires dans la défense de leurs droits souvent bafoués par l'application stricte de lois injustes pour l'obtention de leur titre de séjour.

Des actions de solidarité sont menées dans plusieurs départements. Les positions de la LDH ont été présentées, défendues et expliquées lors de débats, interventions radio et télé et conférences.

La défense des droits des enfants a été une ligne forte des mobilisations, en particulier par le biais des RESF au sein desquels la LDH est très active.

N'oublions pas non plus les moments de convivialité très importants pour nos sections. Ainsi à Châteauroux et Indre, le repas annuel des droits de l'Homme réunit environ cent cinquante personnes : militants et étrangers d'une quinzaine de nationalité pour une soirée très réussie.

Œuvrer pour plus de démocratie et nourrir le débat citoyen

La LDH a dénoncé l'accumulation de lois restreignant les droits et libertés, au motif d'une hystérie sécuritaire, qui fragilise l'Etat de droit et la cohésion nationale. C'est la vocation et la responsabilité de la LDH de combattre ces dérives et d'alerter l'opinion publique ce qui a été fait dans toutes les sections par des communiqués, des articles, des débats.

Ce devoir d'alerte et de combat concerne bien sûr aussi le cynisme qui marque la politique vis-à-vis des migrants, en particulier des mineurs, et des « délinquants de la solidarité ». Et bien d'autres domaines encore, comme celui des femmes, où l'effectivité des droits fait défaut, où la dignité des personnes est atteinte.

La LDH agit aussi pour l'indépendance de la justice et pour la présomption d'innocence. La LDH est de toutes les mobilisations contre l'extrême droite en France et s'oppose aux discours xénophobes. Les technologies de l'information et de la communication, si elles constituent d'indéniables avancées, peuvent être exploitées pour devenir des outils de surveillance et d'oppression.

Toutes les sections de la région se sont mobilisées activement à la promotion des droits de l'Homme en tenant des stands dans les différents forums organisés par les municipalités.

Les sections ont privilégié l'information en toute occasion lors de conférences-débats (sur la démocratie avec Françoise Dumont à Châteauroux et Indre), de nombreux ciné-débats (Tours Indre-et-Loire), de rassemblements, de communiqués, d'expositions (toutes les sections) sur l'ensemble des domaines liés à la laïcité, les lois sécuritaires, les migrants...

Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes

La LDH dénonce la persistance des violences, des inégalités et des discriminations qui touchent les femmes dans tous les domaines. Elle milite pour que la législation française, largement égalitaire, soit effectivement appliquée : remboursement complet de la contraception, développement des services hospitaliers pratiquant l'IVG, orientation des filles dans toutes les filières, formations pour l'accès à tous les métiers et niveaux de responsabilité, égalité des salaires, mixité réelle des candidatures aux élections.

Dans ce domaine les sections de la région se sont fortement impliquées au travers d'actions ou interventions. Elles participent à différents collectifs (Collectif de l'Indre pour le droit des femmes, Protocole départemental pour l'accueil des femmes victimes de violences dans l'Indre, Réseau forum des droits humains à Orléans ou Observatoire des droits et des libertés dans le 37).

Les interventions dans les établissements scolaires sur l'égalité filles/garçons sont nombreuses.

Par ailleurs des rassemblements ont été organisés sur le droit des femmes, contre les violences faites aux femmes, pour le droit à l'avortement partout dans le monde et lors de la Journée du 8 mars.

Sensibiliser aux droits de l'Homme

Les questions autour de la citoyenneté et de l'effectivité des droits constituent une des préoccupations essentielles de la Ligue des droits de l'Homme.

L'indivisibilité des droits consiste à ne pas séparer les droits civils et politiques des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

En Centre-Val de Loire, de nombreuses actions de sensibilisation aux droits de l'Homme ont été conduites dans des établissements de formation.

Le meilleur moyen de lutter contre les idées racistes, xénophobes et contre les préjugés, liés le plus souvent à la peur de

l'« autre inconnu », est sûrement d'éduquer. C'est pour cette raison que nous attachons une très grande importance aux interventions dans les établissements scolaires à tous les niveaux. L'activité des sections de la région est particulièrement riche dans ce domaine et les différentes sections sont régulièrement sollicitées par les établissements tout au long de l'année scolaire. Les droits de l'Homme aussi doivent être « enseignés » et la familiarisation avec ces valeurs doit se faire dès l'école primaire.

Le concours des « Ecrits pour la fraternité », organisé par la LDH dans un certain nombre d'établissements de la région participe de cette volonté de promotion des droits de l'Homme. C'est une action qui recueille un vrai succès.

De nombreuses conférences sont organisées ou co-organisées par la LDH à travers toute la région sur les droits de l'Homme.

Des débats ont aussi été organisés plus particulièrement sur différents droits : au logement, contre la misère, le droit au travail et à la protection sociale, à la santé. Lors de leurs réunions mensuelles certains sujets ont été abordés : les violences policières, l'extrême droite, le revenu universel, le sens de la peine...

En conclusion toutes nos actions sont pertinentes et enthousiasmantes mais aussi coûteuses en énergie et requièrent l'effort de tous. Nous devons poursuivre sans relâche l'engagement et le combat que nous menons pour rendre effectives les valeurs que nous portons : la liberté, l'égalité et la fraternité universelle.

LES CONTACTS DANS VOTRE RÉGION



Comité régional
Centre-Val de Loire
Maison des associations
34, espace Mendès France
36000 Châteauroux
06 12 97 64 88
ldh.regioncentre@orange.fr

Cher

Section
Bourges
5, rue Samson
18000 Bourges
02 48 50 34 53
06 38 01 60 58
■ Ligue des droits de l'Homme
section Bourges et Cher

Indre

Section
Châteauroux et Indre
Maison des associations
34, espace Mendès France
36000 Châteauroux
02 54 60 16 24
06 86 79 62 52
ldh36@wanadoo.fr
www.ldh36.org
■ LDH Indre

Indre-et-Loire

Section
Tours Indre-et-Loire
10, place Neuve
37000 Tours
02 47 37 09 72
06 74 93 60 07
ldh.37@laposte.net
ldh.tours.free.fr

Loir-et-Cher

Section
Blois Loir-et-Cher
Mairie de Blois - Vie associative
Place Saint Louis
41000 Blois
06 65 58 80 00
ldh.loir.et.cher@gmail.com

Loiret

Section
Orléans - Loiret
1, allée Anne de Bourg
BP 91 320
45003 Orléans Cedex 1
06 41 44 45 84
ldh45orleans@gmail.com
site.ldh-france.org/orleans/
■ @ldh_Orleans

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom:
Adresse: Tél.:
..... Mail:

Je souhaite adhérer à la LDH.





LdH — Ligue des droits de l'Homme

138 rue Marcadet – 75018 Paris

Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21

ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org